

## Collecte DMA

### DMA3 - Performance de collecte des DMA

**Définition** Quantité moyenne de déchets collectés par habitant, sur la base de la population du territoire considéré

Les DMA\* comprennent les OMR\* , les collectes sélectives et les déchets collectés en déchèteries, soit la totalité des déchets des ménages et des non ménages pris en charge par le service public (hors déchets de la collectivité).

\*DMA : déchets ménagers et assimilés

\*OMR : ordures ménagères résiduelles

**PEDMA**



**Unité :** kg/habitant

**Indicateur calculé aux niveaux :**

- National
- Régional
- Départemental
- Collectivité

**Déclinaison** **Par déchets collectés :** OMR - encombrants - déchets dangereux (y.c. DEEE) - matériaux recyclables - déchets verts/biodéchets - déblais et gravats - autres déchets

**Exemple** En France, en 2009, la performance des DMA collectés est de 588 kg/habitant

**Mode de calcul** Rapport entre le tonnage collecté et la population municipale du territoire considéré (**source INSEE** - cf. fiche méthodologique sur les populations de référence utilisées dans SINOE, pour en savoir plus).

*Donnée redressée*

Le calcul ne considère que les services de collecte opérationnels, c'est-à-dire ceux qui ont fonctionné au moins une journée au cours de l'année de référence du calcul et les déchèteries opérationnelles, c'est-à-dire des déchèteries qui ont été ouvertes au moins une journée au cours de l'année de référence du calcul.